



Chaire en fiscalité et en finances publiques

Bulletin de veille

30 janvier 2018

QUÉBEC/CANADA

ASSOCIATION DE PLANIFICATION FISCALE ET FINANCIÈRE (APFF)

A. Provencher, « Égalité des genres : fiscalité et « garde d'enfants » s'accordent-elles au féminin? », *Revue de planification fiscale et financière*, Vol. 37, no^o4, 2018, p. 677-715, 40 p.

Pour bien mener une analyse différenciée selon le sexe, les mesures doivent s'étudier en tenant compte de leur interaction avec d'autres mesures fiscales.

Une plus grande neutralité du régime fiscal est aujourd'hui recherchée dans l'élaboration des lois fiscales et dans leur interprétation. Mais la pression fiscale occulte parfois certaines considérations concernant l'égalité des genres, comme les activités liées à la reproduction féminine, qui comprennent le plus souvent celles visant à prendre soin de la prochaine génération et à l'éduquer. Malgré le contexte de neutralité dans lequel évoluent les politiques fiscales, il est difficile de nier l'effet différencié de celles-ci en fonction du genre. Sur cette question, le régime fiscal des frais de garde d'enfants est l'un des aspects les plus critiqués de la fiscalité au Canada. Sans être volontaire, cette différenciation peut être causée par

des inégalités historiques et persistantes. Ainsi, en matière budgétaire et particulièrement en matière de politiques fiscales, cette présomption de neutralité doit sans cesse être remise en question. L'analyse comparative entre les sexes (gender mainstreaming) est souvent la proposition mise de l'avant pour étudier ces effets différenciés. Le présent article est une réflexion qui vise à contribuer au dialogue déjà bien entamé par plusieurs chercheurs canadiens sur l'analyse comparative entre les sexes. À l'instar d'autres auteurs, il cherche à élargir cette analyse, souvent limitée aux impacts financiers, pour y inclure d'autres aspects pouvant influencer sur l'égalité tels que les questions d'identité, de construction sociale du rôle de la femme, d'accès au marché du travail, de même que sur la possibilité que ces mesures rendent invisibles les relations de pouvoir à l'intérieur du couple.

ASSOCIATION DE PLANIFICATION FISCALE ET FINANCIÈRE (APFF)

T. Gagné-Dubé et L. Godbout, « Principaux faits saillants de la fiscalité au Canada en 2017 », *Revue de planification fiscale et financière*, Vol. 37, no^o4, 2018, p. 581-598, 18 p.

La modification annoncée du RRQ pour s'harmoniser à la bonification du RPC constitue le plus grand changement aux régimes publics de retraite des dernières décennies.

De nombreuses mesures ou modifications fiscales sont entrées en vigueur ou ont été annoncées au cours de l'année 2017 au Canada. Elles auront un effet, positif ou négatif, selon le cas, sur les recettes de l'administration publique fédérale ainsi que sur les recettes de l'administration publique du Québec et de celle des autres provinces du Canada.

Voici les grandes lignes des principales mesures ou modifications que nous avons répertoriées, résumées par assiette d'imposition, puis présentées en ordre chronologique

CENTRE CANADIEN DE POLITIQUES ALTERNATIVES (CCPA)

S. Sinclair, « [Canada's Track Record Under NAFTA Chapter 11](#) », 16 janvier 2018, 48 p.

Le mécanisme actuel de règlement des différends entre investisseurs et États de l'ALÉNA favorise les investisseurs étrangers au détriment des contribuables et représente une menace pour la réglementation démocratique canadienne.

The CCPA maintains and regularly updates a list of all investor-state dispute settlement (ISDS) claims brought against North American governments under NAFTA Chapter 11. As of January 1, 2018, Canada has paid out nearly \$220 million in NAFTA losses and settlements, all to U.S. investors, and currently faces eight active claims in which investors are demanding approximately half a billion dollars. To this amount we can now add \$95 million in unrecoverable legal costs paid by Canada in defending ISDS cases, thanks to information acquired through an access to information request. In this report, CCPA Senior Research Fellow Scott Sinclair probes Canada's Chapter 11 record in detail, and suggests the federal government should grasp the opportunity to remove ISDS from NAFTA in the current renegotiations of the North American trade pact.

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE EN ANALYSE DES ORGANISATIONS (CIRANO)

P-O. Pineau et S. Langlois-Bertrand, « [Équivalence du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES au Québec \(SPEDE\) avec les exigences du fédéral en termes de tarification du carbone](#) », Janvier 2018, 67 p.

Le système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission, combiné aux autres taxes ayant pour effet d'augmenter le prix des produits pétroliers, est plus efficace que les mesures proposées par le gouvernement fédéral.

Le Québec a été la première province au Canada à mettre en œuvre, dès 2013, un marché du carbone avec plafonds d'émissions décroissants dans le temps, le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE). Cela s'est fait dans un contexte d'objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) plus ambitieux qu'au Canada, alors que les émissions québécoises par habitant sont les plus faibles de toutes les provinces. Par ailleurs, parce que les émissions non énergétiques représentent une plus grande proportion des émissions au Québec qu'au Canada, il y a moins d'opportunités de miser sur la substitution par des énergies à faible teneur en carbone et sur l'efficacité énergétique.

Le gouvernement fédéral a annoncé en 2016 un plan canadien de lutte contre les changements climatiques. Celui-ci propose une tarification du carbone de deux types : une taxe (redevance) sur le carbone dès 2018, pour les produits pétroliers et le gaz naturel utilisés en transport et dans les bâtiments, combinés à un « régime de tarification fondé sur le rendement » (RTFR) pour les grands émetteurs de plus de 50 000 tonnes de CO₂ équivalent (tCO₂e) par an, pas avant 2019.

La question de l'équivalence des approches québécoises et fédérales se pose donc, pour évaluer notamment leur efficacité à réduire les émissions de GES.

DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Directeur parlementaire du budget, « Comparaison des projections à long terme du DPB et du ministère des Finances Canada », 23 janvier 2018, 14 p.

En considérant les politiques fiscales en vigueur, une hausse fiscale ou une réduction des dépenses de 0,9 % du PIB annuellement devrait être effectuée afin de préserver la viabilité financière pour les 75 prochaines années.

Le présent rapport compare les projections économiques et financières à long terme préparées, en 2017, par Finances Canada et le DPB.

Les projections du DPB quant à la croissance du PIB réel pour les périodes 2017-2022 et 2023-2035 sont légèrement inférieures à celles de Finances Canada. Pour la période 2036-2055, l'écart entre les projections se creuse en moyenne de 0,2 point de pourcentage annuellement (1,6 % par rapport à 1,8 %).

Le DPB et Finances Canada prévoient tous deux une hausse à long terme de l'équilibre budgétaire fédéral (en regard de la taille de l'économie).

En ce qui a trait à la taille de l'économie, le DPB et Finances Canada s'attendent, à long terme, à une diminution de la dette fédérale.

À la lumière des projections du DPB et de Finances Canada, on estime que, de 2017 à 2055, le gouvernement fédéral pourrait augmenter ses dépenses ou diminuer les impôts de 0,6 % ou 0,7 % du PIB par année (13 milliards de dollars en dollar courant) sans porter atteinte à sa viabilité financière.

FONDATION CANADIENNE DE FISCALITÉ (FCF)

K. Nightingale, « [American Professionals in Canada](#) », Revue fiscale canadienne, 2017 Volume 65 n°4, p. 893-937, 46 p.

Il est moins avantageux pour un membre d'une profession libérale de citoyenneté

américaine de s'incorporer au Canada, en raison de l'obligation de tous les citoyens américains de remplir une déclaration de revenus américaine.

Les médecins, les avocats et autres membres de professions libérales sont de plus en plus nombreux au Canada à se constituer en société. Ceux et celles qui sont citoyens américains ou qui sont considérés résider aux États-Unis aux fins de l'impôt sont assujettis à l'impôt américain sur leur revenu mondial et doivent respecter de nombreuses obligations de déclaration américaines. Ces obligations augmentent substantiellement lorsqu'un membre d'une profession libérale utilise une société pour mener ses activités, et s'accroissent encore plus lorsqu'il ou elle a recours à une fiducie pour détenir des actions au nom des membres de sa famille. Il est nécessaire et, dans la majorité des cas, possible de planifier pour minimiser la double imposition. Les coûts de production des déclarations aux États-Unis sont souvent élevés. L'utilisation d'une société ou d'une fiducie sera par conséquent moins avantageuse pour le membre d'une profession libérale américain que pour un Canadien et, dans certains cas, le recours à de telles entités sera déconseillé.

FONDATION CANADIENNE DE FISCALITÉ (FCF)

S. Porter et L. Chapman, « [Policy Forum: The Tax Gap from the Perspective of Tax Practitioners](#) », Revue fiscale canadienne, 2017 Volume 65 n°4, p. 939-949, 12 p.

L'ARC et les professionnels de l'impôt devront collaborer davantage pour arriver à une bonne estimation de l'écart fiscal.

La Fondation canadienne de fiscalité, avec l'aide de l'Agence du revenu du Canada, a organisé une table ronde, qui s'est tenue à Ottawa le 6 juin 2017, pour discuter des avantages, des désavantages et des nombreux défis associés à l'estimation d'un écart fiscal. La table ronde a réuni des cadres avertis et très expérimentés en estimation de l'écart fiscal d'organismes d'État et d'organismes financés par les pouvoirs publics de divers pays, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni, le Danemark, la Suède, ainsi que de l'Organisation de coopération et de développement économiques

et du Fonds monétaire international. Plusieurs universitaires de renom ainsi qu'un groupe relativement restreint de fiscalistes et de hauts fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada y assistaient aussi. Les auteurs, qui ont participé à cette table ronde, présentent dans cet article les idées et les connaissances qu'ils ont tirées des présentations et des textes des participants sur l'expérience des gouvernements et des ministères étrangers et canadiens en matière d'estimation de l'écart fiscal.

FONDATION CANADIENNE DE FISCALITÉ (FCF)

M. Citrome et R. Wong, « [Planification fiscale personnelle : Divulgarion volontaire — Mieux vaut la faire avant de mourir](#) », *Revue fiscale canadienne*, 2017 Volume 65 n°4, p. 1047-1076, 30 p.

Une bonne planification successorale devrait faire des efforts pour combler les écarts de conformité fiscale ou en amoindrir les conséquences.

Les auteurs de cet article examinent sommairement l'effet des tendances mondiales vers une plus grande transparence des administrations fiscales entre elles et des mesures sévères, dont on a beaucoup parlé, qui ont été mises en œuvre par le gouvernement canadien à l'égard des Canadiens ayant des biens et des revenus non déclarés à l'étranger (surtout dans les soi-disant paradis fiscaux) sur les plans successoraux, dans le contexte où les administrations fiscales détecteront probablement davantage les contribuables en situation d'irrégularités ou de non-conformité. Les exemples de ces tendances comprennent le resserrement du Programme des divulgations volontaires de l'Agence du revenu du Canada et la participation du Canada aux ententes internationales récentes visant l'échange automatique des renseignements relatifs aux comptes financiers et d'autres initiatives pour contrer l'érosion de la base d'imposition. Cet article traite de l'utilisation des outils existants pendant la planification successorale ou l'exécution des plans successoraux pour corriger les erreurs ou le manque de conformité avant qu'ils ne soient détectés par les administrations fiscales, et pour réduire les conséquences fiscales de la non-conformité, y compris l'utilisation des dispositions d'allègement pour les

contribuables qui sont prévues dans la Loi de l'impôt sur le revenu.

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (IRIS)

J. Posca, « [Portrait des inégalités socio-économiques touchant les Autochtones au Québec](#) », Janvier 2018, 16 p.

Le taux de faibles revenus est de 21,4 % pour les personnes d'identité autochtone, contre 14,5 % pour les non-Autochtones.

La réalité des Autochtones au Canada est marquée par des problèmes sociaux de taille. Parmi les enjeux les plus souvent cités, on compte l'accès décent à l'eau potable, le délabrement et le surpeuplement des logements, les disparitions et assassinats de femmes et de filles ainsi que les vagues de suicides qu'ont connues plusieurs communautés. De plus, les Autochtones subissent encore plusieurs préjugés, alimentés par la méconnaissance de leur réalité quotidienne. Les gouvernements, de leur côté, tardent à apporter des solutions aux injustices vécues par ces communautés, qui se mobilisent quant à elles pour faire valoir leurs droits. Afin d'y voir plus clair, nous dressons dans cette note un portrait de la condition socioéconomique des Autochtones au Québec en mettant l'accent sur les inégalités vécues par rapport aux non-Autochtones. Dans un premier temps, il sera brièvement question de la situation des Autochtones au Canada. Dans un deuxième temps, nous ferons le portrait de la situation des Autochtones au Québec, en nous intéressant d'abord aux données démographiques et géographiques. Ensuite, nous nous pencherons sur les inégalités à caractère économique, telles que l'emploi et le revenu. Enfin, il sera question des inégalités sociales se rapportant notamment à la santé et à la justice.

INSTITUT FRASER

C. Lamman, M. Palacios et H. MacIntyre, « [The Effect on Canadian Families of Changes to Federal Income Tax and CPP Payroll Tax](#) », Janvier 2018, 8 p.

92,2 % des familles canadiennes hors-Québec paieront des impôts plus élevés chaque année qu'avant l'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau.

Since coming into office, Prime Minister Justin Trudeau's government has repeatedly claimed to have reduced taxes for middle class Canadian families—a claim based solely on the federal government's reduction to the second lowest personal income tax rate from 22 to 20.5 percent. However, a recent study found that when all the Trudeau government's major changes to the personal income tax system are properly accounted for (including the elimination of income splitting and other tax credits), income taxes have been raised, not lowered, on the vast majority (81 percent) of middle income Canadian families.

STATISTIQUE CANADA

D. Messacar, « [Mégadonnées fiscales et analyse économique : les effets des redressements et des retards de déclarations de revenus des particuliers](#) », 11 janvier 2018, 29 p.

Entre 3,5 % et 4,8 % des Canadiens remettent leurs déclarations de revenus en retard, majoritairement des personnes à faible revenu. Ces retards n'ont qu'une faible incidence sur l'analyse économique qui est faite à l'aide des données tirées des déclarations.

Tandis que les analyses économiques reposent de plus en plus sur des données fiscales administratives, il devient nécessaire d'examiner la mesure dans laquelle les redressements et les retards de production des déclarations de revenus faussent ces données. Le présent article fournit de nouvelles précisions sur ce point, grâce aux enregistrements des déclarants initiaux et des déclarants en retard au sein de la population canadienne pour la période allant de 1990 à 2010. Les résultats indiquent que 3,5 % à 4,8 % des déclarants retardent la production de leurs déclarations de revenus chaque année. Cependant, les conséquences de ce comportement sont généralement limitées et n'influencent pas les répartitions des revenus, les agrégats statistiques, ni les inégalités de revenu. Ces résultats contribuent au débat sur

les avantages relatifs d'utiliser des données administratives plutôt que des données d'enquête dans le cadre d'analyses économiques.

THE SCHOOL OF PUBLIC POLICY

S. Dunn et J. Zwicker, « [Policy Brief – Why is Uptake of the Disability Tax Credit Low in Canada? Exploring Possible Barriers to Access](#) », SPP Research Paper Volume 11:2, Janvier 2018, 12 p.

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées ne rejoint pas efficacement la clientèle visée.

Disability supports should be designed to provide benefit and not burdens to eligible recipients. Unfortunately, this is not a reality when it comes to one of the main benefits open to Canadians with disability: the federal Disability Tax Credit (DTC). Designed to recognize some of the higher costs faced by people with severe disabilities and their caregivers, the DTC appears to be more of a burden for many, with estimated utilisation unacceptably low at around 40 per cent of working-aged adults with qualifying disabilities.

Low uptake is a concern not only because people are missing out on the credit itself but also because eligibility to the DTC – which is not automatic – is a gateway to other important and more valuable benefits such as the Child Disability Benefit and Registered Disability Savings Plans (RDSP).

Why is take up low? Awareness and a burdensome application process are likely key contributing factors. There is also a lack of clarity around eligibility rules, which have been criticized for being open to interpretation, failing to accurately reflect the practicalities of living with a disability and requiring people with impairments in mental functions to meet a higher bar than for those with physical impairments.

THE SCHOOL OF PUBLIC POLICY

J. Lester, « [Business Subsidies in Canada: Comprehensive Estimates for the Government of Canada and the Four Largest Provinces](#) », SPP Research Paper Volume 11:1, Janvier 2018, 34 p

Subventions aux entreprises au Canada : l'Alberta gagnante, les contribuables perdants.

The federal government and the four largest provinces in Canada spend about \$29 billion a year on business subsidies, delivered through program spending, the tax system, government business enterprises and direct investments by government. These subsidies represent almost half of the corporate income tax revenue collected by the five jurisdictions.



ÉTATS-UNIS

BROOKING INSTITUTION

L. Sheiner, « [The Long-term Impact of Aging on the Federal Budget](#) », 11 janvier 2018, 27 p.

À l'exception de mesures augmentant l'efficacité des dépenses en matière de santé, il ne semble pas y avoir de politique permettant d'alléger le fardeau fiscal à venir. La politique la plus raisonnable serait de réduire les dépenses et d'augmenter les impôts dès maintenant et graduellement.

The retirement of the baby boomers represents a transition to a permanently older population. Lower fertility rates after the baby boom and longer life expectancies than in the past will continue to increase the ratio of elderly to working age Americans over the next three decades. Aging poses a federal budgetary challenge, as much of the federal budget is allocated to old age entitlement programs such as Social Security and Medicare. Further, per capita health costs are expected to rise faster than per capita GDP, and other changes in the economy—particularly low interest

rates and low productivity growth—also have implications for the debt burden. I analyze how these developments affect the debt and show that our debt path is unsustainable without significant changes in policies. I find that policies to increase labor force participation can help, but aren't likely to reduce debt substantially without benefit cuts. Thus, some combination of spending reductions and tax increases will be necessary. I examine both the composition and timing of such policies changes. I note that cutting government spending that has long-run returns, such as investments in education, infrastructure, and poor families—will not improve our long-run fiscal outlook, so changes in policies should be focused on tax increases and consumption spending. Steps to improve the efficiency of our health sector can be particularly fruitful. In terms of the timing of the policy changes, I find that policies to lower the debt now are generally not that helpful: they have little effect on the changes required in the future because the savings on interest are small.

CATO INSTITUTE

C. Edwards, « [Privatizing Federal Electricity Infrastructure](#) », Tax & Budget Bulletin #80, 24 janvier 2018, 9 p.

La privatisation des entreprises gérées par le gouvernement américain contribuerait à une allocation plus efficace des ressources économiques, en plus d'être avantageuse pour les contribuables.

Private-sector utilities provide the bulk of electricity generation, transmission, and distribution in the United States. However, the federal government also owns a share of the nation's electricity infrastructure. A new bulletin from Cato scholar Chris Edwards argues that federal power infrastructure should be privatized and that subsidies to rural electric cooperatives should be ended.

LEGISLATIVE ANALYST OFFICE (LAO)

LAO, « [The 2018-19 Budget: Overview of the Governor's Budget](#) », 12 janvier 2018, 16 p.

Les ressources financières seront plus abondantes pour le budget de mai puisque le Congrès contribuera à financer une plus grande part du programme d'assurance-maladie pour enfants, ce qui représenterait une économie d'environ 150 millions de dollars pour le Fonds général.

This publication is our office's initial response to the Governor's 2018-19 budget. In the proposed plan, the Governor places a high priority on building reserves, proposing a total reserve balance of nearly \$16 billion. We believe the Governor's continued focus on building more reserves is prudent in light of economic and federal budget uncertainty. In addition to building reserves, the Governor's proposed budget allocates sizeable funding increases available within the constitutionally required guarantee for schools and community colleges and supports a variety of new infrastructure projects. This report also discusses how new federal tax changes may affect state revenues and reasons why we believe there could be more resources available in May.

LEGISLATIVE ANALYST OFFICE (LAO)

Legislative Analyst Office, « [The 2018-19 Budget: Overview of the Governor's Proposition 98 Budget Package](#) », 18 janvier 2018, 9 p.

La Proposition 98 augmente les ressources financières du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année, ainsi le financement par élève passe de 11 165 \$ à 11 628 \$ en 2017-2018, ce qui représente une hausse de 4,1 %.

The Governor presented his budget package to the Legislature on January 10, 2018. In this post, we provide an overview and assessment of the largest component of that package—the Proposition 98 budget. The first section describes and assesses the Governor's major Proposition 98 spending proposals. The second section analyzes the administration's estimates of the Proposition 98 minimum guarantee.

TAX FOUNDATION

E. York, « [Summary of the Latest Federal Income Tax Data, 2017 Update](#) », 17 janvier 2018, 12 p.

Augmentation des revenus et des impôts perçus en 2017 et les riches continuent de payer la grande majorité des impôts.

The Internal Revenue Service has recently released new data on individual income taxes for tax year 2015, showing the number of taxpayers, adjusted gross income, and income tax shares by income percentiles. federal revenues by \$1.47 trillion on a static basis and by \$448 billion on a dynamic basis. The remaining difference is explained by temporary dynamic revenue growth from the bill's numerous expiring provisions. The data demonstrate that the U.S. individual income tax continues to be very progressive, borne primarily by the highest income earners.

TAX POLICY CENTER (TPC)

R. Auxier et F. Sammartino, « [The Tax Debate Moves To The States: The Tax Cuts And Jobs Act Creates Many Questions For States That Link To Federal Income Tax Rules](#) », 23 janvier 2018, 15 p.

La Tax Cuts and Jobs Act retire la possibilité de demander une exemption personnelle, mais pallie la perte de cet avantage fiscal en accordant d'autres crédits d'impôt et en doublant la déduction standard pour un particulier marié.

Taxes defined Congress's agenda for much of 2017, culminating in passage of the Tax Cuts and Jobs

Act (TCJA) in late December. Because of that new federal law, taxes will dominate many state legislative sessions in 2018. The TCJA changed many federal tax provisions, and how states choose to respond will have big effects on their tax revenue and taxes paid by their residents.



INTERNATIONAL

BANQUE MONDIALE

A. Bargu et M. Morgandi, « [Can Mothers Afford to Work in Poland — Labor Supply Incentives of Social Benefits and Child-care Costs](#) », Policy Research Working Paper; No. 8295, Janvier 2018, 35 p.

En raison des programmes sociaux, il n'est pas financièrement viable de trouver un emploi à faible revenu pour une mère en Pologne.

This paper analyzes the incentives to labor supply faced by families, particularly mothers, with young children in the context of a recently introduced fertility promotion benefit in Poland. The paper is based on an adapted version of the Organisation for Economic Co-operation and Development's Tax-Benefit Model, which estimates households' net earnings after taxes and social transfers at different levels of wages. Since the recent introduction of the 500 benefit, some households face steep marginal tax rates due to the benefit withdrawal rules. Single parents with two children, and second earners with one child can expect their income to increase by only 30 and 25 percent of the minimum wage, respectively, if they take up a job at minimum wage. If they must also pay for childcare, having all adults working can cause losses of up to 30 percent compared with if one adult stayed home. Although the 500 program radically contributed to reducing child poverty, in the absence of complementary reforms, these disincentives could affect more than half a million households, disproportionately in the lowest quintile. Vouchers for private childcare have been adopted by some municipalities in Poland to coun-

ter unmet demand for public nurseries. A 75 percent subsidy of typical childcare costs would restore the financial viability of low-paying work for mothers with young children. Alternative remedies include a reform of the eligibility and withdrawal rules of the 500 program.

COMMISSION EUROPÉENNE

Commission européenne, « [Report on Public Finances in EMU 2017](#) », 12 janvier 2018, 212 p.

On observe une augmentation de la moyenne de l'inégalité des revenus au sein de l'Union européenne en 2014 en comparaison à 1980.

This annual report presents a review of key policy developments and analytical findings in the area of public finances. This year's edition presents analyses on the impact of fiscal policy on income distribution and the influence of institutional factors on public investment in the EU.

COMMISSION EUROPÉENNE

Commission européenne, « [Post-Programme Surveillance Report. Portugal, Autumn 2017](#) », 19 janvier 2018, 52 p.

En 2017, 50 millions d'euros provenant de la taxe foncière additionnelle ont été affectés au renforcement du Fonds de stabilité financière afin d'assurer la viabilité du système de retraite portugais.

This report presents the findings of the seventh post-programme surveillance (PPS) mission of Commission staff, in liaison with ECB staff, which took place in Lisbon between 28 November and 6 December 2017. This visit also served as specific monitoring in the framework of the EU Macroeconomic Imbalance Procedure (Annex 2). Since the conclusion of the sixth post-programme surveillance mission in July 2017, growth has further accelerated. The short-term economic and financial situation of Portugal has improved and important progress has been made in addressing near-term risks. Overall, Portugal's economic rebalancing

building on the basis of reforms implemented during and after the macroeconomic adjustment programme has made good progress. Going forward, the challenge is to further strengthen the reform momentum. In this regard, ambitious growth-enhancing reforms and sustained fiscal structural consolidation are essential to improve the economy's resilience to shocks and the medium-term growth prospects.

CONFÉDÉRATION FISCALE EUROPÉENNE (CFE)

CFE, « [Opinion Statement PAC 1/2018 on the OECD Consultation Regarding Mandatory Disclosure Rules for Addressing CRS Avoidance Arrangements and Offshore Structures](#) », 15 janvier 2018, 7 p.

L'obligation de signalement telle que rédigée présentement risque de s'avérer inefficace en ce que les autorités fiscales pourraient recevoir une grande quantité d'informations non pertinentes.

On behalf of the Global Tax Advisers' Cooperation Forum (GTACF), the CFE has published an Opinion Statement PAC 1/2018 in response to the OECD consultation draft regarding new tax rules requiring disclosure of Common Reporting Standard ("CRS") avoidance arrangements and offshore structures.

CONFÉDÉRATION FISCALE EUROPÉENNE (CFE)

CFE, « [CFE Tax Advisers Europe Opinion Statement PAC 2/2018 on the European Parliament Recommendations to the Council and Commission Following the Inquiry into Money Laundering, Tax Avoidance and Tax Evasion](#) », 22 janvier 2018, 5 p.

Une réglementation stricte et uniforme des professionnels de l'impôt pour l'ensemble de l'Union Européenne pourrait créer des inégalités et nuire à la

concurrency sans pour autant résoudre le problème de l'évasion fiscale.

The CFE has published an Opinion Statement PAC 2/2018 on the European Parliament Recommendations to the Council and Commission following the inquiry into money laundering, tax avoidance and tax evasion of 13 December 2017.

It encompasses the following remarks:

- CFE highlights that the vast majority of tax advisers help individuals, SMEs and large businesses to get their complex tax affairs right. By making complex tax systems work, tax advisers contribute to the fight against tax evasion and aggressive tax avoidance;
- CFE supports simplification of tax laws and drafting of high quality tax legislation as a means of addressing the sources of tax uncertainty and increased tax transparency;
- CFE advocates consolidation of taxpayers' rights and obligations through the establishment of binding legal instruments, e.g. Taxpayers' Charters;
- CFE disagrees with 'one-size-fits-all' approach in the context of regulation of the tax advisory profession;
- CFE welcomes a debate on the role of the anti-money laundering oversight bodies, taking into account the diverse scope of the tax advisers' AML supervisory regime;
- CFE has doubts about the merits of the argument for the separation of accounting firms, with a management of conflicts of interest as a more sensible approach;
- Tax advisers working under the CFE umbrella stand ready to participate in open debate on improving tax good governance, enhanced tax certainty and binding instruments for protection of taxpayers' rights.

<http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/>

**Pour vous abonner gratuitement
au Bulletin de veille et aux
publications de la Chaire :**
cftp.eg@USherbrooke.ca

Équipe de rédaction

Recherche et sélection des articles :
Marcelle Allen-Lefebvre, Jessica Beauchemin,
Irina Croitoriu, Geneviève-Jade Hick
et Félix St-Vincent Gagné.

Coordination, édition et révision :
Tommy Gagné-Dubé